

*Conférence de presse de la Banque Cantonale de Fribourg*

*Résultats de l'exercice 2008*

*Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à  
Monsieur Albert Michel, président de la direction générale (tél. 026 350 71 62)*

**Embargo jusqu'au jeudi 29 janvier 2009 11h00**

## Communiqué de presse Banque Cantonale de Fribourg

### **BCF: Résultat record**

Depuis 1994, la Banque Cantonale de Fribourg (BCF) vit une solide histoire de croissance. Dans une conjoncture difficile, elle a poursuivi en 2008 sa progression et a réalisé un nouveau résultat record (le quinzième consécutif). Le bénéfice brut progresse à 143,1 millions de francs (+ 1,0%), le résultat intermédiaire à 124,2 millions de francs (+ 8,6%) et le bénéfice net à 89,6 millions de francs (+ 8,3%).

Tant les avances à la clientèle (+ 7,5%) que les dépôts (+ 16,7%) évoluent d'une manière marquée et permettent une amélioration sensible de la structure du bilan. Ce dernier dépasse pour la première fois le seuil de 10 milliards de francs pour s'établir à 11,128 milliards de francs (+ 13,8%). Il comprend en outre les 104 millions de francs provenant de la reprise de la Clientis caisse d'épargne de Prez, Corserey & Noréaz.

Ces résultats se répercutent sur le versement au canton, communes et aux paroisses qui, globalement, augmente de 15,5% à 41,3 millions de francs. Les communes recevront un montant de l'ordre de 7,2 millions de francs (+ 6,7%), les paroisses 0,8 million de francs (+ 6,5%) et le canton 33,2 millions de francs (+ 17,8%). Ce dernier montant comprend également l'indemnité pour couvrir la garantie des engagements financiers (garantie de l'Etat) ainsi que la rémunération du capital de dotation. Depuis 1990, la BCF a versé 260 millions de francs au canton, soit près de 4 fois le capital de dotation.

Le ratio entre charges d'exploitation (avant amortissements) et produits s'établit à 34,8% et peut être qualifié d'excellent. Il est le reflet d'une très bonne amélioration des revenus et de la maîtrise des coûts.

Selon M. Albert Michel, président de la direction générale, "La politique de la BCF, fondée sur une stratégie qui fait ses preuves, est de pratiquer ce qu'elle maîtrise sans succomber à l'appel des sirènes. Elle se remet aussi en question constamment et ose prendre les mesures qui s'imposent tant du point de vue stratégique qu'opérationnel. Ce résultat est également le fruit de la confiance de nos clients et des performances de ses collaborateurs."

**A l'actif**, les avances à la clientèle atteignent 9,390 milliards de francs (+ 658 millions de francs ou + 7,5%). Cette évolution reflète l'appui de la BCF aux entreprises et à la population et confirme qu'elle n'a pas modifié sa politique de crédits. Les créances hypothécaires (+ 536 millions de francs ou + 7,7%) représentent la principale progression. Pour leur part, les créances sur la clientèle augmentent de 121,1 millions de francs (+ 6,9%). Le volume des crédits de constructions reste élevé, il atteint 349 millions de francs (+ 17,2%).



**Au passif**, les dépôts de la clientèle, toutes formes confondues, progressent de 1,179 milliards de francs à 8,222 milliards de francs (+ 16,7% ou + 228% par rapport à la progression 2007). Les fonds sous forme d'épargne et les obligations de caisse augmentent de 483,6 millions de francs (+ 14,2%). Les correctifs de valeur et provisions diminuent de 3,6 % à 180,9 millions de francs.

**L'ensemble des produits** progresse à 219,5 millions de francs (+ 3,6 millions de francs ou + 1,7%), essentiellement sous l'effet de l'augmentation de la marge d'intérêts qui s'établit à 171,9 millions de francs (+ 5,3%). Cet accroissement provient de l'augmentation du volume des crédits et de l'afflux important des dépôts.

Vu les conditions défavorables qui règnent sur les marchés financiers, les résultats des **opérations de commissions et prestations de services** de 36,7 millions de francs (- 2,6 millions de francs ou - 6,5%) et des **opérations de négoce** de 6,6 millions de francs (- 0,1 million de francs ou - 1,5%) peuvent être qualifiés de bon et correspondent au budget.

**L'augmentation des charges d'exploitation de 3%** à 76,4 millions de francs est la conséquence d'une adaptation des conditions salariales et de la reprise de la Clientis Caisse d'épargne de Prez, Corserey & Noréaz.

Le **bénéfice brut** progresse à 143,1 millions de francs (+ 1,4 millions de francs ou + 1%). Des amortissements de 8,4 millions de francs ont été effectués et 10,4 millions de francs ont été attribués à l'ensemble des provisions. Les provisions pour risques de défaillance sur débiteurs sont en diminution ce qui atteste de la qualité de notre portefeuille de crédits. Le **résultat intermédiaire**, soit le ratio déterminant pour évaluer la performance de la banque, s'établit à 124,2 millions de francs (+ 9,8 millions de francs ou + 8,6%). Le **bénéfice net** augmente à 89,6 millions de francs (+ 6,9 millions de francs ou + 8,3%).

L'attribution globale aux réserves pour risques bancaires généraux s'élève à 15 millions de francs. L'ensemble des **fonds propres** dépasse pour la première fois le seuil du milliard et atteint 1,021 milliards de francs. Le degré de couverture atteint 232%.

Lors de sa séance du 28 janvier 2009, le conseil d'administration a arrêté les comptes présentés. Il propose au Grand Conseil la répartition suivante du bénéfice de l'exercice 2008 :

Bénéfice de l'exercice	CHF	89'633'025.58
Bénéfice reporté	CHF	<u>782'244.58</u>
Bénéfice au bilan	CHF	90'415'270.16
Répartition du bénéfice		
Versement à l'Etat	CHF	23'057'000.--
Attribution au fonds de réserve	CHF	66'700'000.--
Report à nouveau	CHF	658'270.16

Fribourg, le 29 janvier 2009